

“Travailler ensemble dans le Pas-de-Calais”

Charte des valeurs et des engagements professionnels

62

Pas-de-Calais
Mon Département

En tant qu’agent du Département du Pas-de-Calais, chacun est amené à tenir plusieurs rôles dans le cadre de sa vie professionnelle...



D’abord, à titre individuel, chacun agit au sein de la collectivité dans le cadre de ses missions.



Ensuite, chaque agent contribue à un collectif de travail.



Enfin, selon les responsabilités occupées, un agent peut piloter une équipe ou un projet.

Tous ces rôles sont essentiels au sein de la collectivité car ils sont autant d’opportunités pour chacun, quel que soit le poste occupé, de s’investir et de s’engager pour un service public de qualité.

Pour mobiliser au mieux les potentiels et les compétences de chacun au service des usagers, le Département du Pas-de-Calais est attaché à promouvoir 5 valeurs incontournables :

La confiance

L’exigence

La responsabilité

La bienveillance

L’engagement

Ces valeurs constituent un socle pour guider les relations professionnelles et précisent comment se comporter ensemble, afin de créer les conditions de travail favorables à un service public de qualité dans le respect des personnes.



Valeur 1 : La confiance

Travailler au Département du Pas-de-Calais, c'est évoluer dans un collectif qui instaure un climat de confiance favorable à un sentiment de sécurité et d'assurance. Il repose sur la confiance en soi (en ses compétences et ses savoirs), en ses collègues et sa hiérarchie et envers l'institution.

Pour ce faire, chacun s'engage à :



A titre individuel

Faire preuve de transparence et mettre à disposition de chacun l'information dont il a besoin pour agir.

Etre sincère dans les échanges avec ses collègues et sa hiérarchie.



Dans un collectif de travail

Agir de façon à favoriser le développement de l'esprit d'équipe et être solidaire.

Adopter une attitude positive l'face aux difficultés ou aux tensions afin de maintenir un collectif de travail apaisé.



En tant que pilote de projet ou d'équipe

Organiser la prise de décisions au bon niveau.

Encourager l'esprit d'initiative des membres de son équipe.

Permettre l'expérimentation, avec soutien et protection.

Clarifier les règles de fonctionnement de l'équipe et les responsabilités de chacun.



Valeur 2 : La responsabilité

Travailler au Département du Pas-de-Calais, c'est réfléchir et agir en cohérence avec ses obligations d'agent du service public départemental. En situation d'encadrement ou de conduite d'un projet, c'est être garant de la qualité des actions du collectif. Le sens des responsabilités conduit chacun à être acteur dans son propre périmètre et impose de faire preuve de courage quand la situation le nécessite.

Pour ce faire, chacun s'engage à :



A titre individuel

Agir en autonomie, faire des propositions et rendre compte de son action sur son périmètre.

Alerter ses collègues et/ou sa hiérarchie dès lors qu'une situation est insatisfaisante ou problématique.



Dans un collectif de travail

Se tenir informé des actions menées au sein de la collectivité en utilisant les outils mis en place.

Etre force de propositions pour améliorer ses conditions de travail et le fonctionnement du service public.



En tant que pilote de projet ou d'équipe

Porter une vision fidèle et cohérente avec les orientations prises par les instances de décisions.

Expliquer le sens des actions menées aux membres de l'équipe ainsi qu'aux partenaires afin que chacun puisse comprendre et s'en saisir.

Etre garant de l'atteinte des objectifs fixés et de la conformité de l'action menée.



Valeur 3 : L'exigence

Travailler au Département du Pas de Calais, c'est donner le meilleur de soi-même au service des autres et du public et faire preuve d'adaptation au quotidien lorsque des circonstances, des besoins nouveaux ou des changements se présentent. Attaché à l'intérêt des usagers et financé par l'argent public, le service public départemental se doit d'être performant et exemplaire.

Pour ce faire, chacun s'engage à :



A titre individuel

Faire de l'usager sa préoccupation principale et rendre un service public de qualité.

Développer ses connaissances et ses compétences tout au long de son parcours professionnel.

Respecter les droits et obligations des agents publics, notamment en matière de déontologie et de probité.



Dans un collectif de travail

Agir en coopération avec les collègues et la hiérarchie dans un objectif d'intérêt général.

Interroger l'efficacité de l'action collective pour la faire évoluer si nécessaire.



En tant que pilote de projet ou d'équipe

Aborder les problèmes et promouvoir les solutions et l'action.

Veiller à la sécurité et la santé des agents sous sa responsabilité.

Fixer les règles et faire respecter le cadre administratif, juridique et financier.

Alerter et faire cesser les pratiques prohibées ou néfastes pour le collectif.



Valeur 4 : La bienveillance

Travailler au Département du Pas de Calais, c'est faire preuve de compréhension et de tolérance envers autrui dans le contexte professionnel. Loin de la complaisance, la bienveillance amène à respecter l'autre pour ce qu'il est sans le juger.

Pour ce faire, chacun s'engage à :



A titre individuel

Respecter ses collègues, les usagers et sa hiérarchie et faire preuve d'empathie quand la situation le nécessite.

Etre attentif à sa santé et demander de l'aide en situation difficile.

Favoriser des relations agréables avec les collègues dans le cadre du travail.



Dans un collectif de travail

Apporter son aide et son soutien aux collègues quand on peut être utile.

Prendre des nouvelles, écouter et orienter si nécessaire ses collègues.

Respecter la parole et les idées des autres.



En tant que pilote de projet ou d'équipe

Reconnaître les réussites individuelles et collectives et réaliser des retours constructifs aux membres de l'équipe.

Créer les conditions d'un environnement de travail juste et motivant en régulant les conflits et les dysfonctionnements.

Développer la coopération et le soutien entre les membres de l'équipe.

Evaluer les actions des personnes de l'équipe en se centrant sur les faits.



Valeur 5 : L'engagement

Travailler au Département du Pas de Calais, c'est agir et s'investir dans un projet collectif nourri par les enjeux de société et comprendre le sens de son travail au quotidien. C'est poursuivre une promesse d'épanouissement et de mieux être des habitants du Pas-de-Calais.

Pour ce faire, chacun s'engage à :



A titre individuel

Accomplir ses missions avec assiduité et implication.

Participer lors des appels au volontariat et aux temps collectifs, donner son avis et prendre part aux sujets évoqués.

Etre acteur de son évolution professionnelle.



Dans un collectif de travail

Partager ses idées nouvelles, et être créatif pour faire évoluer le service public départemental.

Expérimenter, capitaliser et développer les projets innovants.

Contribuer à faire progresser les priorités transversales de la collectivité (climat, jeunesse, égalité femme-homme...).



En tant que pilote de projet ou d'équipe

Réunir son équipe régulièrement, l'informer des actualités.

Aller vers et associer chaque fois que cela est possible les personnes concernées à la réflexion et à la mise en œuvre d'actions pour innover.

Donner des marges de manœuvre suffisantes pour nourrir la motivation.

Accompagner l'évolution professionnelle de chaque membre de l'équipe.